This is a preview of "ISO 14001:2015[F]". Click here to purchase the full version from the ANSI store.

Troisième édition
2015-09-15

Systèmes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation

Environmental management systems — Requirements with guidance for use

Numéro de référence
ISO 14001:2015(F)

© ISO 2015

This is a preview of "ISO 14001:2015[F]". Click here to purchase the full version from the ANSI store.

DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

This is a preview of "ISO 14001:2015[F]". Click here to purchase the full version from the ANSI store.

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **v**

Introduction ..... **vi**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Termes et définitions **1**
3.1 Termes relatifs à l'organisme et au leadership 1
3.2 Termes relatifs à la planification 2
3.3 Termes relatifs au support et à la réalisation des activités opérationnelles 4
3.4 Termes relatifs à l'évaluation et à l'amélioration des performances 5

4 Contexte de l'organisme **6**
4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte 6
4.2 Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées 6
4.3 Détermination du domaine d'application du système de management environnemental 7
4.4 Système de management environnemental 7

5 Leadership **7**
5.1 Leadership et engagement 7
5.2 Politique environnementale 8
5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme 8

6 Planification **8**
6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités 8
6.1.1 Généralités 8
6.1.2 Aspects environnementaux 9
6.1.3 Obligations de conformité 10
6.1.4 Planification d'actions 10
6.2 Objectifs environnementaux et planification des actions pour les atteindre 10
6.2.1 Objectifs environnementaux 10
6.2.2 Planification des actions pour atteindre les objectifs environnementaux 11

7 Support **11**
7.1 Ressources 11
7.2 Compétences 11
7.3 Sensibilisation 11
7.4 Communication 12
7.4.1 Généralités 12
7.4.2 Communication interne 12
7.4.3 Communication externe 12
7.5 Informations documentées 12
7.5.1 Généralités 12
7.5.2 Création et mise à jour des informations documentées 13
7.5.3 Maîtrise des informations documentées 13

8 Réalisation des activités opérationnelles **13**
8.1 Planification et maîtrise opérationnelles 13
8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence 14

9 Évaluation des performances **15**
9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation 15
9.1.1 Généralités 15
9.1.2 Évaluation de la conformité 15
9.2 Audit interne 15
9.2.1 Généralités 15
9.2.2 Programme d'audit interne 16
9.3 Revue de direction 16

© ISO 2015 – Tous droits réservés

This is a preview of "ISO 14001:2015[F]". Click here to purchase the full version from the ANSI store.

10 Amélioration ... **17**
10.1 Généralités ... 17
10.2 Non-conformité et actions correctives ... 17
10.3 Amélioration continue ... 18

Annexe A (informative) **Lignes directrices pour l'utilisation de la présente Norme internationale** ... **19**

Annexe B (informative) **Correspondance entre l'ISO 14001:2015 et l'ISO 14001:2004** ... **34**

Bibliographie ... **36**

Index alphabétique des termes ... **37**

 © ISO 2015 – Tous droits réservés

This is a preview of "ISO 14001:2015[F]". Click here to purchase the full version from the ANSI store.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/foreword.html.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 207, *Management environnemental,* sous-comité SC 1, *Systèmes de management environnemental*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 14001:2004), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle inclut également le Rectificatif technique ISO 14001:2004/Cor.1:2009.

This is a preview of "ISO 14001:2015[F]". Click here to purchase the full version from the ANSI store.

Introduction

0.1 Contexte

Atteindre un équilibre entre l'environnement, la société et l'économie s'avère essentiel pour un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable en tant que finalité repose sur l'équilibre de ces trois piliers.

Les attentes sociétales pour le développement durable, la transparence et la responsabilité ont évolué avec un renforcement législatif et l'accroissement des pressions sur l'environnement dues à la pollution, à l'utilisation inefficace des ressources, à la gestion inappropriée des déchets, au changement climatique, à la dégradation des écosystèmes et à la perte de biodiversité.

Cela a conduit les organismes à adopter une approche systématique du management environnemental par la mise en œuvre de systèmes de management environnementaux dans le but de contribuer au pilier environnemental du développement durable.

0.2 Objectif d'un système de management environnemental

Le but de la présente Norme internationale est de fournir un cadre aux organismes afin de protéger l'environnement et de répondre à l'évolution des conditions environnementales en tenant compte des besoins socio-économiques. Elle spécifie des exigences permettant à un organisme d'obtenir les résultats escomptés qu'il a fixés pour son système de management environnemental.

Une approche systématique du management environnemental peut fournir à la direction des informations permettant de réussir sur le long terme et de créer des options pour contribuer au développement durable en:

— protégeant l'environnement par l'élimination ou l'atténuation des impacts environnementaux négatifs;

— limitant l'effet négatif potentiel des conditions environnementales sur l'organisme;

— aidant l'organisme à respecter les obligations de conformité;

— renforçant la performance environnementale;

— maîtrisant ou influençant la manière dont les produits et services de l'organisme sont conçus, fabriqués, distribués, consommés et éliminés en adoptant une perspective de cycle de vie afin d'éviter que des impacts environnementaux ne se reportent involontairement dans d'autres phases du cycle de vie;

— réalisant des bénéfices financiers et opérationnels pouvant résulter de la mise en œuvre d'alternatives respectueuses de l'environnement qui renforcent la position de l'organisme sur le marché;

— communiquant des informations environnementales aux parties intéressées pertinentes.

La présente Norme internationale, de même que les autres Normes internationales, n'est pas destinée à augmenter ni à modifier les exigences légales d'un organisme.

0.3 Facteurs de succès

Le succès d'un système de management environnemental est lié à l'engagement à tous les niveaux et fonctions de l'organisme, sous l'impulsion de la direction. Les organismes peuvent augmenter les opportunités d'éliminer ou d'atténuer les impacts environnementaux négatifs et de renforcer les impacts environnementaux bénéfiques, en particulier ceux ayant des implications d'ordre stratégique et concurrentiel. La direction peut traiter efficacement ses risques et opportunités en intégrant le management environnemental dans les processus métiers, l'orientation stratégique et les prises de décision de l'organisme, en les alignant sur d'autres priorités liées au métier de l'organisme, et en intégrant la gouvernance environnementale dans son système de management global. La démonstration

 © ISO 2015 – Tous droits réservés